

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

INSERTIONS.

Nro. 43.

SAMEDI, 24 Septembre 1853.

MISE AU CONCOURS.

Ensuite de l'expiration de la durée des fonctions et d'une réorganisation partielle, un concours est ouvert pour les places suivantes au Département des finances de la Confédération, avec l'observation que les traitements indiqués commenceront dès le 1 Janvier 1854, et que les appointements actuels seront perçus jusqu'à la dite époque.

A. *Caisse d'Etat.*

La place de caissier d'Etat, avec traitement annuel de fr. 4,500.

La place d'adjoint avec fr. 2500.

» » d'aide » » 1200.

B. *Bureau des finances.*

La place de chef de la comptabilité en même temps secrétaire du Département, avec fr. 4000.

La place d'adjoint en même temps registrateur, avec fr. 2500.

La place de deux réviseurs des comptes, avec traitement pour chacun de fr. 2400.

La place d'aide, avec fr. 1200.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 22 Octobre inclusivement au Département des finances suisse.

Berne, le 21 Septembre 1853,

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Ensuite de résignation, la place d'adjoint de la Direction des télégraphes suisses et en même temps Inspecteur du II. arrondissement des télégraphes de la Suisse est devenue vacante.

Les citoyens suisses possédant les connaissances techniques nécessaires pour cette place et qui ont l'intention de la postuler doivent adresser par lettres affranchies leurs offres de service avec leurs certificats jusqu'au 7 Octobre prochain au Département des Postes et Travaux publics de la Confédération Suisse.

A cette place dont le titulaire doit avoir son domicile à Berne est attaché un traitement annuel de fr. 2700 plus une indemnité proportionnelle par journées de voyage et bonification des frais de transport.

Berne, le 21 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal et télégraphiste à Lichtensteig, avec traitement annuel de fr. 1400.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 6 Octobre prochain à la direction de l'arrondissement postal à St. Gall.

Berne, le 23 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Stein, Canton de Schaffhouse, avec traitement annuel de fr. 500.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 6 Octobre prochain à la Direction de l'arrondissement postal à Zurich.

Berne, le 23 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de facteur au bureau de poste à Berne, avec traitement annuel de fr. 860.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 1 Octobre prochain à la Direction de l'arrondissement postal à Berne.

Berne, le 22 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de concierge et aide copiste au Département militaire suisse avec traitement annuel de fr. 1200.

Les citoyens suisses qui ont l'intention de se mettre sur les rangs doivent adresser leurs offres de services accompagnées de certificats au chef du dit Département par lettres affranchies d'ici au 5 Octobre prochain.

Berne, le 21 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour deux places de commis de poste au bureau principal des-poste à Aarau, avec traitement annuel de fr. 864 et fr. 1080.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 5 Octobre prochain à la Direction de l'arrondissement postal à Aarau.

Berne, le 21 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de commis au bureau principal de poste à Lucerne, avec traitement annuel de fr. 720.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 6 Octobre prochain à la Direction de l'arrondissement postal à Lucerne.

Berne, le 19 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Affoltern sur l'Albis, Canton de Zurich, avec traitement annuel de fr. 400.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 30 du mois courant à la Direction de l'arrondissement postal à Zurich.

Berne, le 16 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour les places suivantes vacantes par avancement savoir : celle de receveur au bureau accessoire des péages à Cremenaga, Canton du Tessin, avec traitement annuel de fr. 720, et celle de receveur au bureau accessoire des péages à Arzo, avec traitement annuel de fr. 500 et 3^o/_o de la recette brute.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 30 de ce mois à la Direction du IV. arrondissement des péages suisses à Lugano.

Berne, le 14 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de chef de bureau au bureau principal des postes à Zurich avec traitement annuel de fr. 1800.

Les aspirants ont à s'adresser par lettres affranchies d'ici au 30 Septembre 1853 à la Direction de l'arrondissement postal à Zurich.

Berne, le 12 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de second réviseur au bureau du contrôle de la Direction générale des postes suisses avec traitement annuel de fr. 2400.

Les aspirants ont à s'adresser par lettres affranchies d'ici à la fin du mois courant au Département des Postes et Travaux publics de la Confédération suisse.

Berne, 9 le Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISES AU CONCOURS.

Ensuite de la reprise des bureaux de messageries à Genève par l'Administration fédérale des Postes, un concours est ouvert pour les places suivantes au bureau des messageries fédérales à Genève, savoir :

Chef de bureau, avec un traitement annuel de F, 2040.	
Premier commis " " " " " "	1740.
Second commis " " " " " "	1500.
Troisième commis " " " " " "	1200.
Facteur de bureau " " " " " "	800.
Facteur-chef " " " " " "	480.
3 facteurs de ville,	
chacun " " " " " "	360.
2 facteurs de ban-	
lieue, chacun " " " " " "	240.

Les aspirants à l'une ou à l'autre de ces places ont à s'adresser *franco* d'ici à la fin de Septembre courant à la Direction de l'arrondissement postal à Genève.

Berne, 10 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

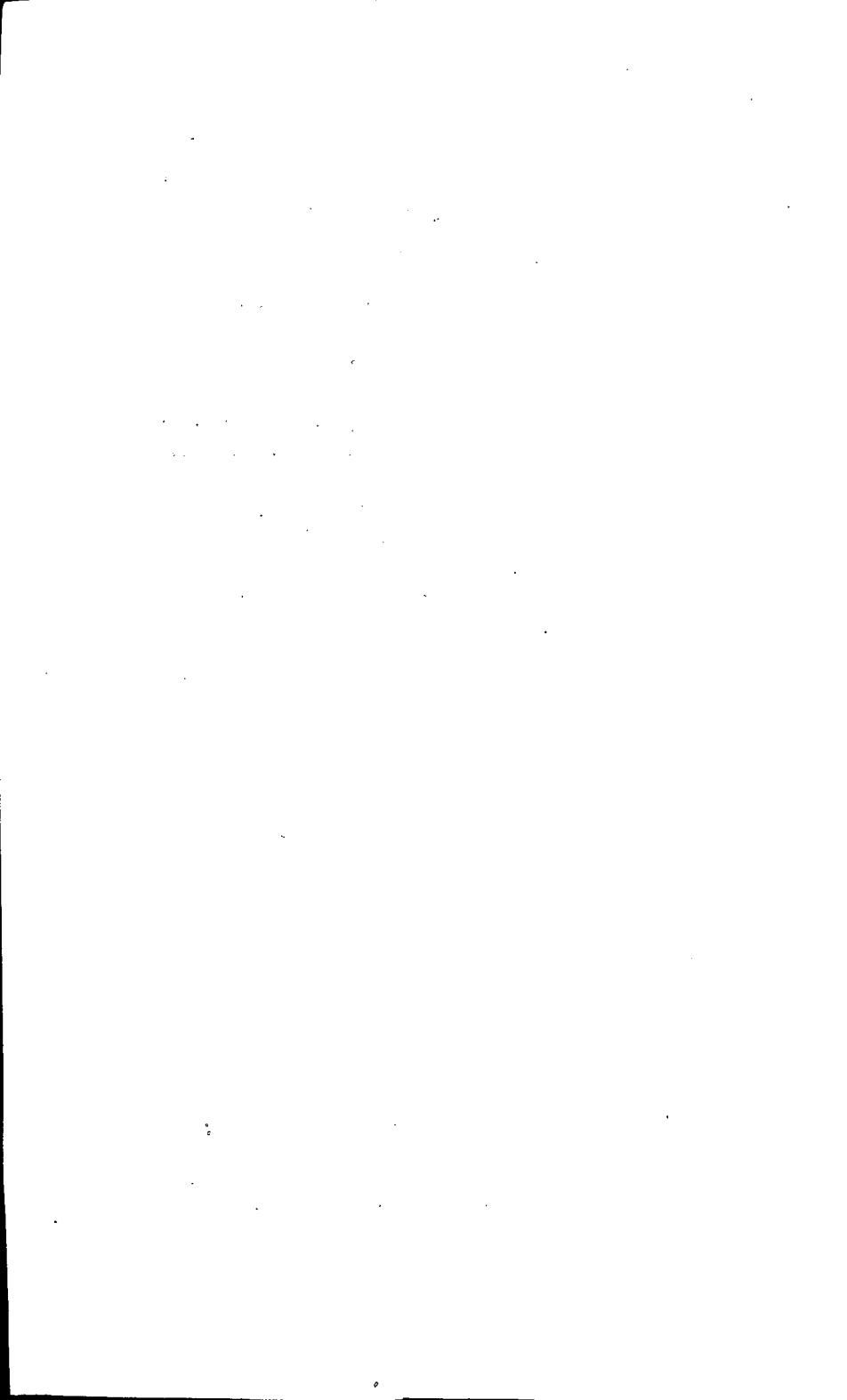
MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de commis au bureau principal des postes à Zurich, avec traitement annuel de fr. 1500.

Les aspirants ont à s'adresser *franco* d'ici au 30 courant à la Direction de l'arrondissement postal à Zurich.

Berne, le 9 Septembre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.



INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1853
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.09.1853
Date	
Data	
Seite	410-416
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 468

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.